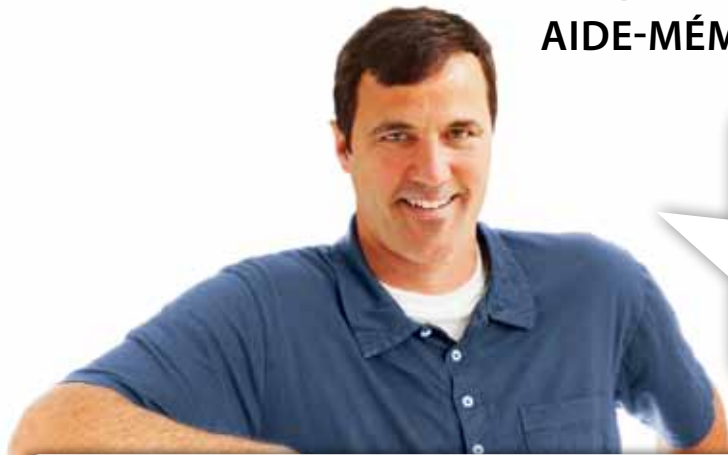


VEAUX D'EMBOUCHE

AIDE-MÉMOIRE SIMPLIFIÉ



À qui dois-je m'adresser ?

Pour des **déclarations**, des **questions** ou des **corrections**

- Déclaration de naissance (activation)
- Déclaration d'entrée et de sortie
- Correction: n° site, sexe, date de naissance
- Données manquantes ou en anomalie à ATQ
- Remplacement de boucle



1 866 270-4319

- Admissibilité à l'ASRA
- Calcul du nombre de femelles/durée de possession
- Calcul du nombre de kg de veaux vendus
- Transfert de contrat
- Raisons d'inadmissibilité à la FADQ
- Paiements à l'ASRA

La Financière
agricole

Québec 

1 800 749-3646

Pour **être admissible** à l'ASRA

SELON LE TYPE DE VENTE

- Encans au Québec — RÉGULIERS
SPÉCIALISÉS
VENTES SUPERVISÉES
- Encans reconnus hors Québec
- Abattoirs provinciaux — VENTE OU FORFAIT
- Abattoirs fédéraux — VENTE OU FORFAIT
- Abattoirs de proximité — VENTE SEULEMENT (type B)
- Producteurs assurés bouvillons
- Vente à un courtier — ENCANS AU QUÉBEC
ABATTOIRS AU QUÉBEC
ASSURÉS BOUVILLONS (FADQ)
ENCANS RECONNUS HORS QUÉBEC
- Vente **avec pesées supervisées** — COURTIERS
HORS QUÉBEC
AUTRES PRODUCTEURS

\$\$\$

Admissible à l'ASRA selon le poids réel entre 500 lb et 750 lb*

- Vente à un courtier
- Vente hors Québec
- Vente à un autre producteur
- Encan non reconnu

sans pesées
supervisées

\$

Admissible à l'ASRA selon un poids estimé de 500 lb*

- Vente directe à un consommateur sur la base d'animaux vivants
- Autoconsommation
- Abattage à forfait dans un abattoir de proximité (type B)

Ø

Non admissible à l'ASRA

* Si l'acheteur transmet l'information à ATQ

SELON LE TYPE ET LE LIEU D'ABATTAGE

VENTE À UN ABATTOIR

- Abattoirs provinciaux (type A)
- Abattoirs fédéraux
- Abattoirs de proximité (type B)
- Abattoirs hors Québec reconnus par la FADQ

\$\$\$

Admissible à l'ASRA selon le poids réel

ABATTAGE À FORFAIT

- Abattoirs fédéraux
- Abattoirs provinciaux (type A)

\$\$\$

Admissible à l'ASRA selon le poids réel

ABATTAGE À FORFAIT

- Abattoirs de proximité (type B)

Ø

Non admissible à l'ASRA

Entrée d'animaux

Quoi déclarer lors **des naissances**

ASSURÉ VEAUX D'EMBOUCHE SEULEMENT

- Numéro de producteur ATQ
- Numéro de client FADQ
- Numéro de boucle
- Numéro du site d'exploitation
- Date de naissance réelle
- Sexe
- Catégorie (laitier ou bovin)



ASSURÉ VEAUX D'EMBOUCHE ET BOUVILLONS

- Numéro de client FADQ
- Numéro de boucle
- Numéro du site d'exploitation
- Date de naissance réelle
- Sexe
- Catégorie (laitier ou bovin)
- Poids de naissance



Quoi déclarer lors **des achats**

ASSURÉ VEAUX D'EMBOUCHE SEULEMENT

- Numéro de producteur ATQ
- Numéro de client FADQ
- Numéro de boucle
- Numéro du site d'exploitation
- Numéro du site de provenance
- Date d'entrée



ASSURÉ VEAUX D'EMBOUCHE ET BOUVILLONS

- Numéro de client FADQ
- Type d'achat
- Numéro de boucle
- Numéro du site d'exploitation
- Numéro du site de provenance
- Sexe
- Catégorie (laitier ou bovin)
- Poids d'achat
- Facture et bon de pesée



Sortie d'animaux

Quoi déclarer lors de **la vente**

ASSURÉ VEAUX D'EMBOUCHE SEULEMENT

lors des ventes hors Québec ou à un courtier ou à un producteur

- Numéro de producteur ATQ
- Numéro de boucle
- Numéro du site d'exploitation
- Numéro du site ou du lieu de destination
- Date de vente



ASSURÉ VEAUX D'EMBOUCHE ET BOUVILLONS

- Numéro de client FADQ
- Numéro de boucle
- Numéro du site d'exploitation
- Numéro du site ou du lieu de destination
- Sexe
- Catégorie (laitier ou bovin)
- Type de sortie
- Facture et bon de pesée



Quoi déclarer lors **du décès**

ASSURÉ VEAUX D'EMBOUCHE ET/OU BOUVILLONS

- Numéro de producteur ATQ
- Numéro de client FADQ
- Numéro de boucle
- Numéro du site d'exploitation
- Date de décès



Cet aide-mémoire simplifié ne peut en aucun cas prévaloir sur les dispositions prévues au programme ou dans une politique de La Financière agricole. Pour plus de détails, consultez le site Web de La Financière agricole au www.fadq.qc.ca